



Projet éducatif AES Le Mouret

Philosophie générale

Le but de ce document est d'établir la philosophie générale de notre structure autour de projets fédérateurs. Cette colonne vertébrale de l'établissement ainsi posée fonde la qualité de l'accueil, sa cohérence éducative et les bases de l'accompagnement de l'enfant ainsi que de ses proches par l'équipe.

Ce projet est approuvé par l'entier de l'équipe éducative ainsi que par la commune de Le Mouret. Il constitue un cadre de référence composé d'objectifs définis et sa validité implique que tous y adhèrent.

Finalités :

1. Accueillir :

Chaque enfant ainsi que sa famille est accueilli dans un esprit positif et empathique favorisant l'épanouissement et le sentiment de sécurité.

2. Stimuler l'autonomie :

Permettre à l'enfant d'acquérir une certaine autonomie et un sens des responsabilités.

3. Apprendre le « vivre ensemble » :

Favoriser l'acquisition des compétences nécessaires au « vivre ensemble » tels que : respect, tolérance, écoute, expression adéquate, participation, négociation et gestion des conflits.

4. Stimuler :

Développer et encourager le développement intellectuel de l'enfant par le biais de jeux, d'activités créatrices, de sorties, d'ateliers de cuisine, de lectures, d'animations et de temps libre favorisant le ressourcement.

Objectifs concrets :

Afin de parvenir à réaliser ces différentes finalités l'équipe a mis en place un certain nombre de mesures concrètes :

Accueillir :

- Depuis le 19 février 2024, nous sommes installés dans la nouvelle école, Rte de l'Eglise 62, 1724 Praroman, au rez-de-chaussée. Ce nouvel accueil a été aménagé avec soin pour lui conférer une ambiance familiale et sécurisante. Il dispose d'un réfectoire de 60 places avec des tables adaptées aux petits comme aux grands enfants.
- Un coin « Livres », avec deux canapés et deux Fatboy, où les grands peuvent se retrouver au calme, et lire des bandes-dessinées adaptées à leur âge.

- Un coin « Dent » avec trois grands lavabos, et des escabeaux intégrés dans les armoires, pour faciliter le brossage des petits.
- Une grande salle d'activité, avec des grandes baies vitrées, avec vue sur les Préalpes fribourgeoises, des casiers personnalisés, des armoires « Jeux, Léo, Barbie, Play-mobil, un train en bois, des Kapla et divers jeux de sociétés, etc... » Une armoire de « Bricolage » dont les enfants n'ont pas accès, par sécurité.
- Un accent particulier est mis sur la qualité des rencontres : lors de son arrivée, chaque enfant ou membre de sa famille est salué individuellement et une discussion est engagée. Une écoute attentive est fournie aux enfants tout au long de la journée, ainsi qu'à leur(s) parent(s) lorsqu'ils viennent chercher leur(s) enfant(s). Favorisant ainsi le dialogue et fournissant le lien empathique dont ils ont besoin pour établir leur confiance. D'autre part, la responsable reste toujours à disposition pour un entretien individuel avec la famille ou l'enfant. Selon les cas, elle peut, elle-même, provoquer un entretien avec la famille pour discuter de situations délicates observées.

Stimuler l'autonomie :

- Les enfants sont amenés à acquérir un certain sens des responsabilités et de l'autonomie au travers de différentes tâches qu'ils doivent apprendre à effectuer seul au sein de l'accueil (petit à petit et selon leur âge). De ce fait, nous les impliquons au fur et à mesure dans la réalisation de certaines tâches du quotidien, avec un accompagnement et un encadrement adapté à leur âge et compétences.
- Dans le quotidien, l'accent est mis sur les apprentissages ainsi que le développement des capacités motrices et cérébrales. De ce fait, l'équipe éducative veille à prendre le temps nécessaire (dans la mesure du possible) afin d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité par ses propres moyens.
- Chacun est tenu de respecter les différentes règles de l'accueil extrascolaire. Ces dernières ont, en partie, la vocation de les responsabiliser face à l'utilisation du matériel et des locaux mis à leur disposition.
- L'équipe éducative veille à instaurer un climat d'entraide entre les participants et provoque parfois des débats suivis d'une analyse en cas de situation extraordinaire nécessitant une mise au point.

Apprendre le « vivre ensemble » :

- Pour vivre ensemble le mieux possible, chaque famille est amenée à prendre connaissance des règles de vie de l'accueil extrascolaire. Elle s'engage par une signature des parents ainsi que de l'enfant à les avoir comprises et à vouloir les respecter.
- Lors de problème de discipline une discussion est engagée avec l'enfant et des avertissements oraux sont donnés.
- Différents ateliers sont mis en place tout au long de l'année avec les différents groupes d'enfants afin de les sensibiliser aux points fondamentaux que sont : le respect, la tolérance, l'écoute, une expression adéquate, la participation, le compromis et la gestion des conflits. Un accent particulier est mis sur le dialogue et sur la communication positive.

Stimuler :

- L'équipe met en place un choix important de jeux de groupe, de jeux coopératifs, d'activités créatrices, de chasses aux trésors, de sorties en plein air ou dans des lieux culturels, d'histoires contées, de défis sportifs et d'ateliers de cuisine afin de satisfaire la curiosité et l'engouement des enfants. Ceci dans le but de les éveiller à des nouvelles découvertes, de stimuler leurs sens et leur intelligence et d'encourager leur imagination.
- Les enfants disposent aussi de temps libre, favorisant l'autonomie et le ressourcement. Durant ces moments, les enfants peuvent jouer seuls entre eux ou alors avec les éducatrices, qui deviennent les participantes et les enfants, les acteurs. Cela permet aux enfants d'expérimenter la vie de groupe d'une autre manière et d'avoir une autre vision sur certains épisodes du quotidien.

Organisation générale :

L'équipe éducative :

L'équipe éducative est composée de deux intervenantes en accueil extra-scolaire ainsi que deux auxiliaires.

La structure est contrôlée par la commune qui gère l'aspect financier et administratif (facturation, budget, inscription) d'une part et d'autre part veille à cultiver un lien avec l'accueil en la personne de la conseillère communale en charge de la structure. Afin de vérifier le bon fonctionnement de l'accueil et de l'équipe, elle effectue des visites ponctuelles.

Rôle de la responsable :

La responsable de l'accueil est garante de la gestion pédagogique, administrative et organisationnelle de l'accueil. A ce titre elle veille à tout mettre en œuvre pour assurer les fonctions suivantes :

- Assumer la responsabilité de la qualité de l'accueil, des enfants placés et de leur bien-être.
- Partager le quotidien des enfants et établir une relation de confiance avec eux.
- Développer la ligne pédagogique en collaboration avec l'équipe et veiller à son application.
- Gérer les dossiers des enfants et tous les aspects administratifs de l'accueil.
- Établir, maintenir et approfondir les contacts avec la famille de l'enfant.
- Veiller aux normes de sécurité et d'hygiène, ainsi qu'à celles énoncées par le SEJ concernant la structure.
- Gérer les relations avec le personnel et le former.
- Organiser l'emploi du temps de l'accueil ainsi que les diverses activités et sorties.
- Gérer l'économat.
- Gérer les relations avec l'extérieur (commune, bus, enseignants).
- Suivre régulièrement des formations de perfectionnement (HES-TS)

Rôle de l'auxiliaire :

Le personnel auxiliaire travaille sous la responsabilité de la responsable. A ce titre, il participe activement à l'encadrement pédagogique des enfants en veillant aux points suivants :

- Il adhère et collabore à la mise en application des concepts de l'établissement.
- Il accompagne les enfants dans leurs besoins et veille à leur sécurité et à leur bien-être.
- Il anime et encadre des groupes d'enfants sous la responsabilité de la responsable.
- Il fait part de ses observations à la responsable et veille à une bonne communication.
- Il établit des relations cordiales avec les familles.
- Il respecte l'organisation de la journée et veille à sa ponctualité.

Colloques :

L'équipe éducative se réunit une fois par mois de manière officielle, lors du colloque. Durant ces moments, le planning des futures activités est élaboré et les tâches relatives distribuées. Sont également discutés toutes les observations à propos des enfants ainsi que la façon d'améliorer certaines situations. De plus, après chaque journée, un débriefing informel est organisé avant la fermeture de l'accueil.

Les orientations socio-éducatives :

L'accueil fonctionne en « pédagogie transversale » la plupart du temps. Les enfants sont accueillis ensemble, tous âges confondus. Cependant, pour certains ateliers, notamment de prévention globale, les groupes sont formés en fonction des degrés scolaires.

L'enfant est placé au centre des intérêts de la structure et une attention particulière est accordée à chacun d'entre eux, cependant les professionnels sont conscients que certains enfants demandent ou nécessitent plus d'attention que les autres. Dès lors, l'équipe veille à un équilibre favorable pour chacun dans le groupe.

Pour adapter notre pédagogie, nous prenons en compte les théories sur les stades du développement chez les enfants (selon Piaget et Wallon) ainsi que les différents besoins fondamentaux et affectifs propres aux enfants et à leur âge (selon Maslow et Berger). Nous travaillons également avec eux sur l'apprentissage de la gestion de la frustration, l'expression des besoins et de désirs ainsi que sur l'acceptation et l'adaptation à ceux des autres. Durant la journée, nous profitons aussi de ce temps d'accompagnement pour transmettre des savoir et les aider à mieux comprendre certains aspects de la vie.

Dans l'ensemble, nous mettons en avant une pédagogie axée sur l'autonomie et le développement des compétences sociales.

Rythme des journées :

Il est nécessaire d'organiser des temps qui rythment la journée avec une certaine régularité pour aller vers une forme de ritualisation qui conforte, rassure et structure les enfants. Les rituels de l'accueil à l'arrivée, du repas, du lavage des mains avant les repas, du brossage des dents après le repas, de la mise aux devoirs sont quelques-uns des fondamentaux qui marquent nos journées. D'autre part, nombre de ces rituels visent à instaurer des habitudes essentielles au niveau de la santé et de l'hygiène.

La discipline :

Les enfants ont besoin de limites claires pour se sentir en sécurité et se développer à leur aise. Le respect est une des valeurs fondamentales de l'accueil. Au départ, une discipline globale est instaurée par le biais des règles de vie, charte signée par les parents et l'enfant.

Cependant, bien que dans l'ensemble, le respect total de ces règles est attendu, certaines d'entre-elles peuvent être adaptables en fonction de l'âge, des compétences cognitives et de la situation de vie de l'enfant.

Les repas :

Les moments du repas et du goûter prennent une place importante dans la vie de l'accueil. Ils sont propices à la convivialité et aux échanges, l'aspect relationnel revêt donc une grande importance. C'est aussi un moment de sensibilisation à une alimentation équilibrée et axée sur les aliments sains. Les goûts s'éduquent et évoluent rapidement. L'équipe éducative désire maintenir un éveil aux découvertes en invitant l'enfant à goûter tous les aliments proposés dans le repas. L'enfant n'est jamais forcé à manger, mais encouragé et responsabilisé devant son attitude avec la nourriture. S'il n'est pas sûr d'aimer ce qui est proposé, il est encouragé à prendre un petit morceau pour goûter et ainsi éviter le gaspillage s'il n'aime pas. Cependant, chacun (enfant et éducatrice) a le droit de choisir un aliment « qu'il n'aime vraiment pas » et dont il a le droit de ne pas se servir s'il est proposé. Sur cet aspect, la collaboration avec les parents est particulièrement importante et des accords peuvent être mis en place si l'enfant présente de nombreuses difficultés avec la nourriture.

Des régimes alimentaires spéciaux peuvent également être mis en place pour raison médicale ou religieuse, pour autant qu'ils soient compatibles avec les contraintes liées à la collectivité. Toute demande dans ce sens doit être préalablement discutée avec la responsable.

Les locaux :

Une attention particulière est accordée à l'environnement et à son utilisation car il a une influence sur l'ambiance générale de la structure, sur le moral des enfants et sur la confiance que les parents accordent à celle-ci. C'est pourquoi l'aménagement et le choix du matériel sont effectués avec soin. La propreté et le nettoyage approfondi des locaux contribuent aussi à l'aspect sécurisant.

Chacun est tenu de respecter l'environnement dans lequel il se trouve. C'est pourquoi les enfants sont sensibilisés à prendre soin de ce qui les entoure, autant les locaux que le mobilier et les divers objets présents à l'accueil. Et si toutefois il y a des dommages, les enfants apprennent à réparer ce qui est cassé à la place de le changer (dans la mesure du possible).

Relation avec les parents :

La philosophie de l'accueil concernant la relation avec les parents porte sur l'approche collaborative. Nous souhaitons être plutôt des « alliés », instaurer une relation de confiance et collaborer concernant la ligne éducative à tenir avec l'enfant. De ce fait, si l'enfant présente des spécificités quelles qu'elles soient, nous tâchons de trouver un accord pour que chacun s'y

retrouve. C'est pourquoi, nous disposons toujours d'un temps pour les discussions, et chaque soir nous restituons les informations et observations faites sur la journée.

L'équipe éducative tiens également à être transparente concernant ses actions. Tous les événements importants (et éventuelles sanctions) de la journée sont donc consignés dans un journal de bord.

Adaptation :

Lors de l'inscription d'un enfant à l'accueil, une visite personnelle en dehors des heures d'ouverture est proposée à la famille accompagnée de l'enfant afin d'établir un premier contact avec l'équipe éducative. La famille peut ainsi se familiariser avec le lieu et recevoir une présentation détaillée et des informations ciblées. Ensuite, lors des premières fois à l'accueil, une attention particulière est portée à l'enfant pour lui montrer le mode de fonctionnement de la structure et veiller à l'assimilation progressive des règles. Les autres enfants s'impliquent également à s'occuper de lui et à l'inclure dans la vie de l'accueil. Cette forme de responsabilisation est fortement valorisée par l'équipe éducative.

Collaborations :

L'accueil du Mouret a développé des collaborations avec les enseignants, la direction de l'école, les employés communaux, les chauffeurs de bus scolaire ainsi qu'avec les divers partenaires du cercle scolaire.

Hygiène et sécurité :

L'équipe éducative dispose d'un concept médical adapté à la structure. Il est important de permettre à l'enfant d'évoluer dans un milieu où l'hygiène et les règles de sécurité concernant les maladies transmissibles sont respectées.

Confidentialité :

Le personnel de l'accueil est astreint au devoir de confidentialité. Il discutera des questions relatives à l'enfant uniquement avec les parents de l'enfant ou l'équipe éducative. La détection de situations délicates fait parfois partie du travail de l'équipe et le devoir de signalement au SEJ constitue une obligation légale. Cependant, la responsable consulte toujours ses supérieurs avant de démarrer une procédure.

L'enfant en situation de handicap :

Il est possible d'accueillir des enfants en situation de handicap mental léger ou des enfants présentant des troubles du comportement, à condition que l'équipe éducative soit bien mise au courant de la situation de manière exacte et des comportements spécifiques à avoir si nécessaire. Avant toute chose, une évaluation de la situation sera effectuée par la responsable en collaboration avec les parents et les professionnels compétents. L'accueil d'enfant dans de telles situations sera jugé au cas par cas. La responsable veillera à ce qu'un juste équilibre des forces et des compétences soit maintenu. Ce type d'accueil ne pourra se faire que si l'enfant est

capable de respecter les règles de respect et de sécurité élémentaires de la structure. En outre, la responsable devra veiller à ce que cela ne pèse jamais le service fourni aux autres enfants. Dans le nouvel accueil, nous pouvons accueillir des enfants en chaise roulante, vu que nous nous trouvons au rez-de-chaussée.

Interculturalité :

Les accueils restent des lieux d'intégration, de découverte et de partage. La diversité apportée par les différentes cultures des familles offre une possibilité d'apprentissage et d'interculturalité. L'équipe veille à avoir une attitude ouverte, à expliquer et valoriser les différences comme une richesse.

Relations avec l'extérieur :

Nous avons développé une bonne collaboration avec le cercle scolaire, avec qui nous avons des échanges ponctuels ainsi que l'occasion de participer aux divers événements scolaires. Nous souhaitons de ce fait continuer sur cette lancée et renforcer nos liens avec eux. Il est important de pouvoir collaborer avec le corps enseignant ainsi que sa direction car nous avons sous notre responsabilité les mêmes enfants et nous pouvons ainsi développer des stratégies d'accompagnement communes.

Nous avons également développé de bonnes relations avec l'extérieur, notamment dans la collaboration avec le service traiteur, et notre volonté est de continuer à nous ouvrir et renforcer les liens avec les habitants et les divers partenaires de la commune. Nous souhaitons dans un futur proche établir de nouvelles collaborations avec les partenaires locaux et développer certains projets pour réaliser des activités dans la commune avec les enfants.

Évolution :

Le concept éducatif n'est pas un projet définitif, ni statique. Il est appelé à de constantes réflexions et adaptations. C'est un outil de travail modulable qui permet de prendre du recul et qui peut être réévalué périodiquement.

Adopté lors de la séance du Conseil communal du 15 juillet 2025.

Le syndic :

Nicolas Lauper



Le secrétaire :

Laurent Tercier